

D O S S I E R

## **POLITIQUE DE SANTE AU SÉNÉGAL**

# Les territoires face au défi du relèvement du plateau médical

ACTUALITÉ

CAN 2023

ÉDITION  
N° 0022

P. 05-09

ÉDITORIAL

Pour une politique de santé de  
qualité dans nos collectivités  
(Par Dr Papa A. DIOP)

P. 04

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Le bassin de l'Anambé encore  
loin de ses ambitions

P. 17-20

## Les leçons d'une élimination prématurée

P.12-14

ACTUALITÉ

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## La CNDT accompagne la commune de Rosso Sénégal



P. 15-16

# MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA CNDT

*Les missions de la Commission nationale du Dialogue des Territoires CNDT sont précisées par le Décret n°2015-1970 du 21-12-2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la CNDT.*

***Ces missions sont au nombre de six (06) :***

- Assister Monsieur le Président de la République dans la définition de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Accompagner le Gouvernement dans la promotion des Groupements d'intérêt communautaire;*
- Aider les collectivités locales à la mise en place de groupements d'intérêt communal et à la création d'Etablissements publics territoriaux;*
- Faciliter la constitution des groupements territoriaux ou pôles territoires;*
- Faciliter les relations entre gouvernement et collectivités locales d'une part et d'autre part entre collectivités locales pour améliorer la concertation entre acteurs territoriaux;*
- Fournir au Président de la République et au Gouvernement, les analyses nécessaires au renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales.*

***La mise en œuvre des missions de la CNDT permettra l'atteinte des objectifs suivants :***

- Faciliter la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à la valorisation de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Aider à la définition des dispositifs de gouvernance des territoires en favorisant le dialogue intra-territorial et interterritorial;*
- Appuyer le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales en définissant des mécanismes adaptés pour leur mobilisation.*



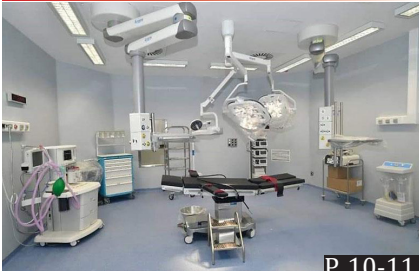
ÉDITORIAL



P. 04

**Pour une politique de santé de qualité dans nos collectivités**  
Par Dr Papa A. DIOP

ACTUALITÉ



P. 10-11

**INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE QUALITÉ EN AFRIQUE**

La Bad annonce une nouvelle stratégie pour la période 2021-2030

ACTUALITÉ



P. 12 -14

**CAN 2023**

Les leçons d'une élimination prématurée



P. 05-09

## Dossier

POLITIQUE DE SANTÉ AU SÉNÉGAL

### Les territoires face au défi du relèvement du plateau médical

ACTUALITÉ



P. 15-16

**COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

La CNDT accompagne la commune de Rosso Sénégal

AU COEUR DES TERRITOIRES



P. 17-20

**Le bassin de l'Anambé encore loin de ses ambitions**

CULTURE



P. 21-22

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA DE BERLIN**

Maty DIOP remporte l'Ours d'Or

**Directeur de publication**

Papa Abdoulaye DIOP

**Rédacteur en chef**

Boubacar Démba SADIO

**Chef d'édition**

Sonia Hernanie BASSE

**Crédit Photo**

Papis Ndiaye

**Conception graphique**

Moïse André SAMBOU

Mamadou Lamine KASSE



## Pour une politique de santé de qualité dans nos collectivités



**C**hers lectrices,  
chers lecteurs,

Ce mois-ci, nous plongeons au cœur d'un des enjeux cruciaux qui façonnent le bien-être de nos communautés sénégalaises : la politique de santé.

La médecine est bien plus qu'une science ; elle incarne l'espoir, la compassion et la recherche incessante de solutions pour soulager la douleur et préserver la vie. Au Sénégal, terre de diversité et de résilience, la médecine a toujours occupé une place centrale dans notre société.

Alors que nous arpentons les rues de nos villes, sillonnons les sentiers de nos villages et explorons les moindres recoins de nos quartiers, la question de la santé émerge comme un fil rouge qui tisse la trame de notre société.

Il est impératif, à cet effet, que la santé devienne une priorité indiscutable dans la planification et la mise en œuvre des politiques locales. Les communautés prospères reposent sur des citoyens en bonne santé, sur des familles qui n'ont pas à craindre les aléas d'un accès limité aux soins de qualité.

L'édification d'une politique de san-

té efficace au niveau des collectivités territoriales ne se limite pas aux murs des hôpitaux et des centres de santé. Elle s'étend aux programmes de sensibilisation, à l'éducation sur la prévention des maladies, à la promotion des modes de vie sains, et à la création de réseaux de soutien communautaires.

La politique de santé au niveau des collectivités territoriales est un investissement dans notre avenir collectif. C'est l'expression de notre engagement envers le bien-être de nos voisins, de nos amis, de nos familles. En unissant nos forces, nous créons des collectivités qui prospèrent, qui rayonnent de santé et qui deviennent des modèles inspirants pour tout le Sénégal.

**La médecine est bien plus qu'une science ; elle incarne l'espoir, la compassion et la recherche incessante de solutions pour soulager la douleur et préserver la vie.**

Dans les pages qui suivent, nous vous invitons à plonger au cœur de cette transformation. Nous explorerons

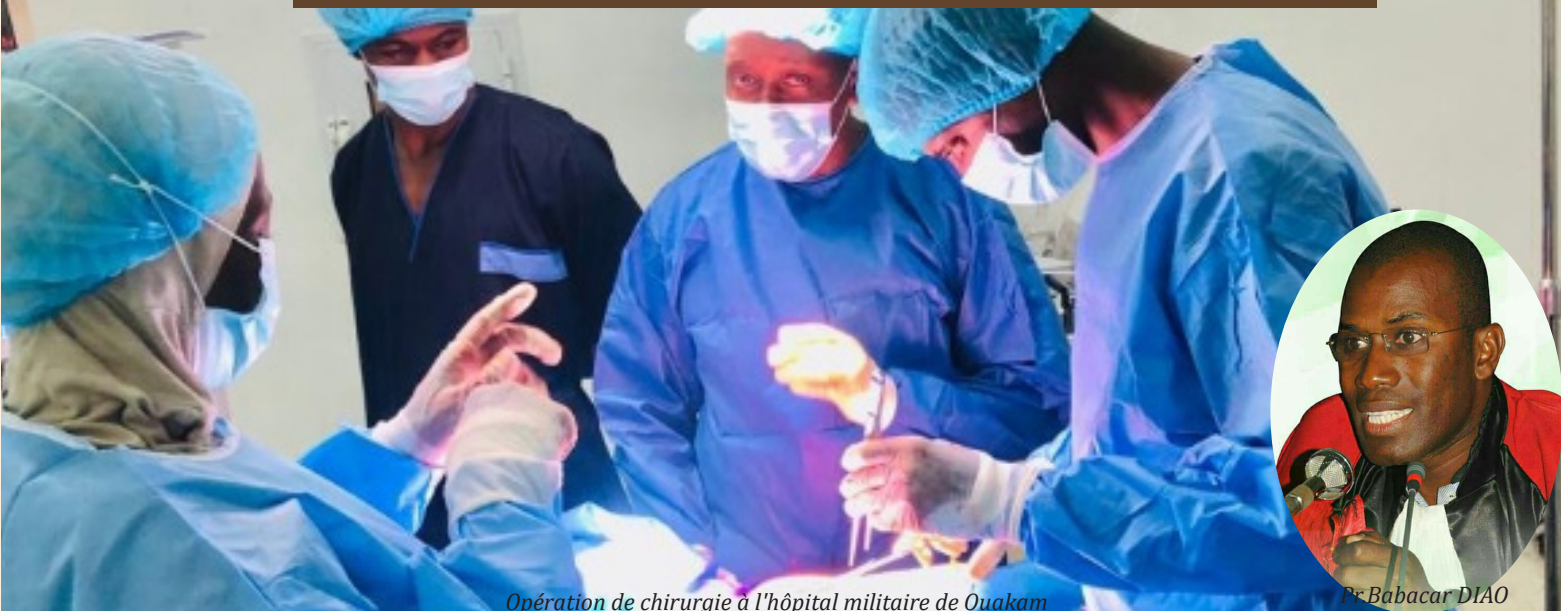
ensemble les progrès réalisés dans le domaine de la santé, les innovations technologiques qui redéfinissent les pratiques médicales et les histoires inspirantes de ceux et celles qui consacrent leur vie à soigner et guérir.

Après la lutte contre le Covid 19, nous découvrons dans ce numéro les nouveaux défis surmontés et les victoires remportées par la médecine sénégalaise.

Pourtant, malgré les avancées notables, des défis subsistent. Les disparités en matière de santé persistent dans certaines régions, et l'accès aux infrastructures médicales demeure un défi pour de nombreux concitoyens. C'est un appel à l'action, une invitation à nos dirigeants locaux à renforcer leurs engagements pour le bien-être de tous.

En ces temps d'incertitude et de changement, la médecine sénégalaise nous rappelle la force de l'engagement, de la collaboration et de la solidarité. Elle incarne l'espoir d'un avenir meilleur, où la santé est un droit pour tous, et où chaque individu peut réaliser son plein potentiel. Engageons-nous ensemble pour faire de nos collectivités des bastions de santé et de solidarité.

**Dr Papa Abdoulaye DIOP**



Opération de chirurgie à l'hôpital militaire de Ouakam

Pr Babacar DIAO  
Chirurgien urologue

## Les territoires face au défi du relèvement du plateau médical

### Avancées médicales au Sénégal : la parole au Pr DIAO

Après l'opération de la greffe du rein réalisée les 26 et 27 novembre 2023 à l'hôpital militaire de Ouakam (HMO), la médecine sénégalaise s'est encore illustrée le 20 décembre 2023 en effectuant le premier traitement endovasculaire d'un anévrisme cérébral du Sénégal. Retour sur ces deux prouesses médicales.

Le professeur Babacar Diao est chirurgien urologue à l'hôpital militaire de Ouakam et à l'hôpital Aristide Le Dantec au Sénégal. Professeur titulaire d'Urologie-Andrologie à l'Université Cheikh Anta Diop.

C'était une grande première au Sénégal. Il y a quelques semaines (les 26 et 27 novembre dernier) le corps médical sénégalais, appuyé par des spécialistes turcs, a réalisé avec succès les trois premières transplantations rénales du pays. Réalisées grâce à la collaboration du CHU Le Dantec de Dakar et de l'hôpital militaire de Ouakam, ces opérations suscitent l'espoir chez les personnes atteintes d'insuffisance rénale, environ 5 % de la population et pour

qui, la maladie est un fardeau physique autant que financier. Le professeur Babacar Diao, chirurgien urologue à l'hôpital militaire de Ouakam a coordonné ce travail d'équipe, est notre invité.

**D'un point de vue médical, c'est une opération compliquée à faire une greffe de rein ?**

**Babacar Diao :** La greffe de rein, sur le plan technique, n'est pas compliquée, mais c'est l'organisation qui est derrière la greffe de rein, la rigueur qu'il faut mettre dans cette organisation, le fait de pouvoir travailler en équipe. Plusieurs personnes vont intervenir et il ne doit pas y avoir de maillons faibles dans cette chaîne. Ce qui rend la greffe difficile en Afrique, c'est que nous, Africains, n'avons pas la culture d'avoir certaines organisations en milieu hospitalier. Il faut éviter les va-et-vient. Ici, la culture africaine, c'est que si vous avez un malade quelque part, toute la famille peut venir dire "Bonjour". Ici, ce n'est pas possible, donc c'est cette organisation-là qu'il fallait mettre en place et qui n'est pas habituelle chez nous, c'est ça qui était difficile. Je pense que pour ces premières greffes, nos équipes ont vu comment on doit travailler dans le cadre de la

greffe et je pense qu'ils l'ont compris. Mais sur le plan technique, nous faisons déjà des interventions beaucoup plus complexes pour les cancers du rein ou les reins détruits.

**C'est un acte médical qui est encore peu pratiqué sur le continent, les greffes, pourquoi ?**

En Afrique, pourquoi ce n'est pas encore pratiqué dans plusieurs pays de la sous-région ? C'est que pour aller vers la greffe rénale, il faut l'encadrer, il faut des textes pour éviter le trafic d'organes et ça, c'est très important. Je pense que le pari qu'on a gagné au Sénégal, c'est d'avoir mis en place des textes solides. Il y a une loi, il y a un décret d'application, il y a des arrêtés, il y a un organe central qu'on appelle le Conseil national du don et de la transplantation. Si un hôpital veut greffer, l'hôpital dépose sa candidature et on lui envoie des évaluateurs. C'est après évaluation de ses ressources humaines, de son infrastructure et de ses équipements que l'hôpital peut avoir l'agrément. C'est ce qui nous protège et cette loi au Sénégal n'autorise que le donneur vivant apparenté, c'est pour éviter aussi que le don de rein soit monnayé.



*Des médecins chirurgiens autour d'un patient*

**Le fait que seules les transplantations soient possibles à partir de donneurs vivants apparentés, est-ce que ça ne limite pas beaucoup les possibilités de greffe ?**

C'est vrai que pour avoir plus de reins, il faut aller vers le donneur cadavérique, mais sur le plan éthique, si vous n'avez pas ce qu'il faut dans les services d'urgence ou de réanimations pour sauver le patient, pensez-vous que les parents vont accepter sur le plan éthique de le transférer vers une infrastructure hyper-équipée pour lui prendre ses organes ? Je pense que ce n'est pas éthique. Pour aller vers le don d'organes venant de cadavres, il faut d'abord mettre aux normes nos services de réanimation et d'urgence et prendre en charge financièrement les personnes qui arrivent aux urgences.

**Qu'est-ce que ça représente cette réussite médicale pour le Sénégal ?**

Je pense que c'est une bonne chose pour le Sénégal. Comme je l'ai dit à

tous les membres de l'équipe quand je les ai félicités, nous n'avons pas fait quelque chose d'extraordinaire, non, mais nous avons fait quelque chose de bien pour nos populations. Nous avons essayé de combler un retard. En Europe, les gens transplantent depuis plus d'un siècle donc il nous faut rattraper ce retard-là. C'est tout ce que nous avons fait. Nous n'avons pas innové donc je trouve que c'est une excellente chose de pousser son État à aller vers ce que j'appelle la souveraineté sanitaire, c'est-à-dire prendre en charge tous ses patients au pays.

**Pour avoir un ordre d'idée, au Sénégal, il y a une problématique importante autour des maladies du rein ? Il y a beaucoup de patients ?**

Il y a des milliers de patients qui sont sur les listes d'attente pour entrer en dialyse. Pour vous donner une idée, il n'y a pas suffisamment de postes de dialyse pour tous les malades. Il y a des milliers de malades qui attendent pour entrer en dialyse, donc la transplantation, c'est une excellente chose, parce

qu'un malade transplanté avant qu'il n'entre en dialyse, le greffon a une meilleure survie, il y a moins de complications dessus. Si nous parvenons à trouver une solution pour la subvention de la greffe de rein au Sénégal, cela règlera beaucoup de problèmes.

**Vous parlez de subvention de l'État, car la greffe coûte cher ?**

Oui c'est une intervention très onéreuse, les frais se situent autour de 13 millions de francs CFA par patients. Mais vous savez, au Sénégal, on a la chance de ne pas demander trop aux populations en termes de soin. Par exemple, avec le cancer de la prostate, pour le même résultat final au Sénégal vous payez 20 fois moins cher au Sénégal qu'en France ou aux États-Unis. Je pense que si on réfléchit bien, on pourra trouver une astuce avec les autorités pour pouvoir prendre en charge ces patients insuffisants rénaux chroniques pour la transplantation à des coûts acceptables, soit par l'État du Sénégal, soit par les assurances.

**Le fait que vous ayez réussi cette greffe au Sénégal, est-ce que ça aura une répercussion pour d'autres pays du continent, selon vous ?**

Oui, je pense qu'il y aura des répercussions en Afrique subsaharienne parce que nous avons des collègues de la sous-région du Burkina, de la Guinée, qui étaient en train de travailler sur des programmes de transplantation. Le fait que le Sénégal ait pu réaliser trois greffes pourra aider à aller plus vite parce que je pense que nous n'hésiterons pas à voyager, et à aller dans

ces pays-là, voir où est-ce qu'ils en sont pour partager avec eux ce que nous avons mis en place, aussi bien dans le domaine des textes que dans le domaine de la mise en œuvre de nos programmes de transplantation.

**Est-ce que cela dit quelque chose que ça soit une équipe turque qui vous a accompagné dans cette première transplantation, plutôt qu'une équipe française ou américaine ?**

Vous savez, un scientifique, il travaille avec celui qui lui offre le plus de pos-

sibilités. J'ai été formé en France, et j'aurais aimé pouvoir emmener mes équipes se faire former en France comme moi, mais il est plus facile pour moi d'obtenir un visa turc que d'obtenir un visa français. Pour mes assistants, pour les envoyer en stage, il leur est plus facile d'obtenir un visa turc que d'obtenir un visa français. Vous voyez, ça crée des difficultés et on ne peut pas être là à attendre parce que la médecine est universelle. Maintenant, si l'accès devient difficile, on va vers le pays qui nous facilite le plus la chose.

(Avec RFI)

## Succès médicaux sénégalais : nos territoires suivent le rythme.



*Le nouvel hôpital de Touba et son plateau technique de dernière génération*

**Après la réussite de la première transplantation rénale à l'hôpital militaire de Ouakam, l'hôpital Cheikh Ahmadou Khadim de Touba a marqué un jalon en réalisant le premier traitement endovasculaire d'un anévrisme cérébral au Sénégal le 20 décembre 2023, grâce à la neuroradiologie interventionnelle.**

Cette réalisation exceptionnelle au Sénégal concerne le traitement endovasculaire réussi d'un anévrisme cérébral.

Le Dr Fatou Mbaye Sylla, dans un communiqué de la Direction des Etablissements de Santé au ministère de la Santé et de l'Action sociale, explique qu'il s'agissait d'un anévrisme géant de la terminaison carotidienne droite associé à une fistule carotido-caverneuse chez un adulte jeune de 30 ans habitant à Touba, pour qui la chirurgie classique était impossible.

L'intervention a été rendue possible grâce à la collaboration avec l'équipe

du service de neurologie interventionnelle du CHU de Caen, en France, et à l'habileté de l'équipe locale comprenant le Dr Papa Ibrahima Ndiaye, chef du service de neurochirurgie de l'hôpital Cheikh Ahmadou Khadim, le Pr Ndaraw Ndoeye, le cardiologue Dr Moustapha Fall, l'anesthésiste Dr Mac-tar Dieng, entre autres.

Le traitement endovasculaire, une technique mini-invasive, a été souligné comme une alternative thérapeutique

rare au Sénégal, réalisée normalement en Europe ou aux États-Unis, coûtant environ 23 millions, en plus des frais de voyage et de séjour.

Trois patients ont été diagnostiqués à l'hôpital Cheikh Ahmadoul Khadim, avec le jeune de 30 ans opéré avec succès, une jeune fille de 14 ans devant subir l'intervention, et un troisième de 56 ans qui a choisi de se faire traiter en France.

La directrice des Etablissements de Santé, Dr Sylla, a souligné que cette avancée a été possible grâce au plateau

technique de dernière génération de l'hôpital et à la contribution gratuite de consommables d'une valeur d'environ dix millions par l'équipe du CHU de Caen. Les deux patients bénéficient d'une prise en charge gratuite.

Concernant la disponibilité de l'intervention, le ministère de la Santé et de l'Action sociale rassure en indiquant que d'autres missions suivront pour renforcer les compétences des praticiens. Des formations complémentaires pour d'autres neurochirurgiens sont également prévues afin d'augmenter le nombre de spécialistes à

Touba et dans d'autres hôpitaux du Sénégal, pour assurer la prise en charge des patients nécessitant ce type d'intervention.

L'hôpital Cheikh Ahmadoul Khadim, ouvert depuis un peu plus d'un an, progresse rapidement vers l'ouverture et la fonctionnalité de tous ses services, notamment avec la réalisation de ses premiers actes de cardiologie interventionnelle et la prévision d'ouverture de son unité de prise en charge des grands brûlés d'ici le premier trimestre 2024.

P.A.D

## Santé dans nos territoires : relever le défi des infrastructures



*L'hôpital pour enfants de Diamniadio*

**Le secteur de la santé au Sénégal connaît des avancées significatives, mais il est également confronté à des défis majeurs en matière d'infrastructures et d'équipements médicaux. Dans cet article, nous explorerons l'état actuel des installations médicales dans les différentes régions du pays, mettant en lumière les réussites ainsi que les obstacles auxquels le système de santé sénégalais est confronté notamment au niveau des territoires.**

Le gouvernement sénégalais a consenti des efforts importants pour améliorer les infrastructures médicales à travers le pays. Au cours des dix dernières années, le Sénégal a entrepris d'importants efforts pour renforcer son système de santé en investissant dans de nouvelles infrastructures médicales. Cette initiative vise à améliorer l'accès aux soins de santé de qualité, à réduire les disparités régionales et à promouvoir la santé publique.

Des hôpitaux modernes ont été construits, et des centres de santé ont été déployés dans les zones rurales, contribuant ainsi à une meilleure accessibilité aux soins de santé. Des partenariats avec des organisations internationales ont également permis d'introduire des technologies médicales de pointe dans certaines institutions.

**Hôpital pour enfants de Diamniadio**



L'hôpital pour enfants de Diamniadio est le fruit de la coopération sino-sénégalaise. Sa construction a été cofinancée par les gouvernements de la République Populaire de Chine et du Sénégal pour respectivement 5 Milliards de Francs CFA et 500 Millions de Francs CFA et permet de réduire le déficit territorial de prise en charge médicale des enfants entre Dakar et le reste du pays. Sa position particulière dans la zone carrefour de Diamniadio en fait une structure de référence en matière de prise en charge des jeunes patients de la zone, des autres régions du pays voire la sous-région. Son plateau technique lui permet, en plus de la mission de soins qui lui est assignée en tant que service public hospitalier de développer les activités de recherches et d'enseignements.

### **Centre régional de Gériatrie de Thiès**

Thiès tient son centre régional de Gériatrie. L'infrastructure qui porte le nom du doyen Souleymane Kanté âgé de 105 ans, a été inaugurée aujourd'hui et reste exclusivement dédiée à la prise en charge médicale des personnes âgées.

D'un coût estimé à 500 millions de francs CFA, ce centre est doté d'équipements de dernière génération au grand bénéfice des personnes du troisième âge qui constituent une couche vulnérable. Il est constitué d'un pôle médico-technique avec 6 cabines individuelles d'hospitalisation de jour, 4 salles de consultation, d'un pôle d'aide au diagnostic, d'un bloc administratif et d'une zone logistique et ses annexes. Il s'agit là d'une belle contribution de la Fondation Sonatel aux orientations de l'Etat de voir dans chaque région un centre destiné aux personnes du 3ème âge, tout cela, dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique Vieillir en bonne santé 2018-2022.

### **L'hôpital Cheikh Ahmadoul Khadim de Touba**

Situé à Touba, cet établissement de 300 lits, de niveau 3 (national), offre aux Sénégalais une prise en charge complète avec une vingtaine de services. Parmi les nombreuses spécialités, la dialyse. Une bonne nouvelle, alors qu'environ

1 million de Sénégalais souffrent d'insuffisance rénale.

Construit et livré en mois de 36 mois par Ellipse Projects, une PME française, le nouvel hôpital de Touba offre aux soignants et à leurs patients les meilleures conditions de soins avec un matériel de pointe : notamment en matière de radiologie avec une IRM de dernière génération, ou encore avec la production d'oxygène permettant une autonomie précieuse en contexte Covid.

L'hôpital Cheikh Ahmadou Khadim est "probablement l'hôpital le plus moderne d'Afrique de l'Ouest de cette capacité", estime Olivier Picard, président d'Ellipse Projects qui connaît les besoins sanitaires du continent aussi bien que sa poche.

## **Des hôpitaux modernes ont été construits, et des centres de santé ont été déployés dans les zones rurales, contribuant ainsi à une meilleure accessibilité aux soins de santé.**

### **Hôpital de la Paix de Ziguinchor**

Après plus de 10 longues années de péripéties, l'Hôpital de la paix de Ziguinchor a été officiellement inauguré en 2015 par le président de la République. Avant de réceptionner ce nouvel établissement public de santé, Macky Sall s'est débordé rendu à l'Hôpital régional de Ziguinchor pour procéder à la mise en service de l'Unité de dialyse et d'un deuxième scanner.

Erigé en établissement public de santé de deuxième niveau, l'Hôpital de la paix de Ziguinchor est entièrement réalisé par l'Etat du Sénégal sur fonds propres. Et c'est sur instruction du président de la République lors de la cérémonie de lancement du Ppdc que cet établissement de service public de

santé a démarré ses activités le 22 avril 2014. D'une capacité de 120 lits, l'Hôpital de la paix abrite plusieurs spécialités médicales et chirurgicales. Ainsi avec la nouvelle offre que présente l'Hôpital de la paix, les consultations de médecine générale déjà démarrées seront dorénavant complétées par les soins spécialisés de cardiologie, de gastro-entérologie, de gynécologie et de dermatologie ; en attendant le démarrage des activités en pneumologie et la neurochirurgie. Car, à côté des missions de soin que lui impose le service hospitalier, l'hôpital développe des activités d'enseignement et de recherche en coopération avec l'Université Assane Seck de Ziguinchor et les écoles publiques et privées du secteur de la santé.

### **Centre hospitalier régional de Matam-Ourossogui**

La région de Matam a une spécificité bien heureuse avec deux hôpitaux de niveau 2 qui sont sur un rayon de dix kilomètres. Il s'agit des hôpitaux de Matam et d'Ourossogui et qui s'inscrivent de plus en plus dans la complémentarité avec notamment le lancement du Projet d'établissement 2024-2028 du Centre hospitalier régional de Matam-Ourossogui. Cet établissement qui est en construction sera d'un niveau 2 avec 150 lits.

Malgré ces progrès, des défis persistent. Certaines régions éloignées souffrent toujours d'un manque d'infrastructures médicales de base, ce qui entrave l'accès aux soins pour de nombreuses communautés. De plus, la maintenance des équipements existants reste un défi, impactant la durabilité et l'efficacité des installations médicales.

L'avenir du système de santé sénégalais dépend de la collaboration continue entre le gouvernement, les organisations internationales, et le secteur privé. Il est impératif de renforcer l'actuelle stratégie nationale d'amélioration des infrastructures médicales, en mettant l'accent sur la durabilité, l'accessibilité, et l'équité.

**P.A.DIOP**



Salle d'opération d'une structure h sপিtali re du pays

## La Bad annonce une nouvelle strat gie pour la p riode 2021-2030

**La Banque africaine de d veloppement (Bad) a lanc , un processus de consultation avec les ministres africains de la Sant  et d'autres partenaires, dans le cadre de l' laboration d'une strat gie visant   am liorer l'acc s aux services de sant  en Afrique, d'ici   2030. L'annonce  t  faite   travers un communiqu  de l'institution africaine.**

La Banque africaine de d veloppement (Bad) veut mettre fin aux d fis li s   l'acc s   des soins de qualit  sur le continent. Ainsi, elle a annonc , vendredi,   travers un communiqu  de presse, un processus de consultation avec les ministres africains de la Sant  et d'autres partenaires, dans le cadre de l' laboration d'une nouvelle strat gie. Il s'agit de la Strat gie pour des infrastructures sanitaires de qualit  en Afrique 2021-2030 (Sisqa). L'objectif est de garantir aux populations africaines un "acc s accru"   des services de sant  de qualit  d'ici 2030, afin d'am liorer leur qualit  de vie et de contribuer   la r alisation de l'Objectif de d veloppement durable (ODD 3) et de l'Objectif en mati re de sant  de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

D'apr s le rapport de la Bad la Sisqa r pond   une demande de ses gouverneurs invitant l'institution   d finir son r le dans la lutte contre les d ficits

d'infrastructures sanitaires en Afrique, en s'appuyant sur son expertise en mati re de d veloppement des infrastructures. "Cette demande reconna t que la sant  joue un caract re central dans l'am lioration de la qualit  de vie des Africains et l'opportunit  de r aliser leur potentiel. Elle r pond  galement   la demande croissante des pays membres r gionaux (PMR), qui souhaitent que la banque les aide   combler les lacunes en mati re d'infrastructures sanitaires nationales, que la crise de la Covid-19 et d'autres crises sanitaires ont mises en  vidence", lit-on dans le document.

**2 400 milliards de dollars de production perdus chaque ann e**

Il ressort aussi dans le rapport de la pr sentation de la Sisqa que les probl mes sanitaires sont pour l'Afrique une source de difficult s consid -

rables. Malgr  les progr s r cents, la mortalit  infantile et maternelle reste " lev e" dans de nombreux pays africains. "L'Afrique, qui ne repr sente que 15 % de la population mondiale, compte 50 % des d c s dus   des maladies transmissibles dans le monde. Les mauvais r sultats en mati re de sant  refl tent le manque d'acc s   des services de sant  de qualit  : un tiers des Africains vivent   plus de deux heures de route de services de sant , et de graves p nuries existent en termes de lits d'h pital, d' quipements m dicaux et de m dicaments. Les co ts  conomiques des d fis sanitaires sont lourds. Selon les estimations, les probl mes de sant  feraient perdre   l'Afrique quelque 2 400 milliards de dollars de production chaque ann e", renseigne la m me source.

Du fait de sa croissance d mographique, la Bad rel ve  galement que l'Afrique a des besoins importants et

variés en matière d'infrastructures sanitaires. Les pays les plus pauvres et les États fragiles sont confrontés aux taux les plus élevés de maladies transmissibles et à la charge globale de morbidité la plus élevée. D'autres pays sont confrontés à des défis croissants en matière de maladies non-transmissibles, qui nécessitent une adaptation des services et des infrastructures. "Sur le continent, dans son ensemble, les infrastructures sanitaires sont non seulement réparties de façon inégale, avec des lacunes importantes dans la couverture des zones rurales, mais souvent de piètre qualité. En Afrique subsaharienne, la moitié seulement des établissements de soins de santé primaires ont accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates et un tiers seulement ont accès à un approvisionnement fiable en électricité", poursuit le rapport.

## 26 milliards de dollars d'investissements annuels nécessaires

Le continent confronté à des déficits importants en matière de financement des infrastructures sanitaires, la Bad souligne que les 4,5 milliards de dollars investis chaque année dans les dépenses d'équipements par les gouvernements africains sont bien inférieurs aux 26 milliards de dollars d'investissements annuels estimés nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins en matière de santé au cours de la prochaine décennie. "Si la Covid-19 a mis en évidence la nécessité d'investir davantage, la crise a également laissé les pays africains face à des ressources très limitées et à un endettement croissant. Le soutien des bailleurs de fonds aux infrastructures sanitaires n'a cessé de diminuer ces dernières années, et le soutien disponible pour les nouvelles infrastructures secondaires et tertiaires est marqué par des déficits importants. Les pays africains auront donc besoin d'un soutien supplémentaire pour répondre aux besoins en matière d'infrastructures sanitaires, ainsi que d'une aide pour mobiliser des fonds provenant d'investissements privés, notamment des communautés de la diaspora", renchérit le texte.

D'après notre source, la Bad a le potentiel pour occuper un créneau essentiel en tant que financier des infrastruc-

tures sanitaires. Ceci, en s'appuyant sur son expertise en matière de développement des infrastructures et en nouant des partenariats avec d'autres acteurs du développement pour soutenir les plans nationaux de renforcement des systèmes de santé.

"La banque a une longue histoire de soutien dans le domaine de la santé et a intensifié son aide en réponse aux récentes crises sanitaires. Elle a la capacité de déployer un large éventail d'instruments de financement, notamment des opérations du secteur privé et des partenariats public-privé, pour aider à surmonter les obstacles à l'investissement privé dans le secteur de la santé et combler le déficit de financement global. La banque peut proposer des investissements mixtes dans les infrastructures qui mettent en relation les établissements de santé et les structures d'énergie, d'eau et de Tic, de manière à permettre des prestations de services de santé de meilleure qualité et plus innovantes. La stratégie définit également la manière dont la banque développera et consolidera son avantage comparatif dans le domaine des infrastructures sanitaires", rappelle l'institution africaine.

Concernant les activités de gestion des connaissances et de dialogue sur les politiques et assistance technique, la Bad indique qu'elle veillera à ce que tous ses investissements dans les infrastructures sanitaires aillent de pair avec le dialogue sur les politiques, l'assistance technique et le renforcement des capacités. "Une telle démarche permettra d'améliorer les perspectives d'obtention d'un impact stratégique tout en minimisant les risques d'investissement dans des projets d'infrastructure de type 'éléphant blanc' qui sont mal utilisés en raison du manque de financement ou de personnel. Selon les critères de sélectivité de cette stratégie, la Banque n'investira que dans des infrastructures sanitaires qui s'inscrivent dans des plans de renforcement des systèmes de santé nationaux et des cadres de financement crédibles", explique l'institution en charge du financement du développement du continent. Les sept facteurs qui risquent de bloquer la stratégie. Même si cette stratégie vise à produire des résultats à fort impact en faveur

des populations africaines et à améliorer leur bien-être sur le long terme et de manière pérenne, il est relevé dans le rapport que sept risques majeurs ont été identifiés. Et ils nécessitent un suivi et des mesures d'atténuation. "La lenteur de la reprise économique après la pandémie et l'augmentation de l'endettement ont pour conséquence de priver les PMR des ressources nécessaires pour investir dans le développement des systèmes de santé. Un manque de soutien politique pour l'investissement dans le renforcement du système de santé, ce qui se traduit par le manque de politiques et de stratégies crédibles et par la faible priorité accordée à la santé dans les budgets nationaux et par et l'incapacité de combler le déficit de financement de 26 milliards d'USD pour les infrastructures sanitaires. L'adhésion mitigée des autres partenaires de développement, d'où des possibilités limitées d'approches harmonisées et de cofinancement", alerte la banque.

Il convient également de noter parmi ces challenges, l'adhésion "insuffisante" du secteur privé en raison de la perception d'un risque d'investissement élevé, d'où un "faible appétit" pour l'investissement et un frein à l'innovation. "Le manque d'appropriation et de capacité au niveau régional entraîne le peu de priorité accordée aux initiatives d'harmonisation des réglementations sanitaires. L'absence d'appropriation du portefeuille de la santé au sein de la banque a entraîné un sous-investissement et un manque de synergie avec les autres portefeuilles", note l'institution.

Toutefois, la Bad a fait savoir qu'elle effectuera une revue à mi-parcours de la Sisqa en 2025 afin de définir un plan d'exécution actualisé pour la période restante de la stratégie. Cette revue à mi-parcours portera sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie, les défis rencontrés et les enseignements tirés de cette mise en œuvre. Sur la base de cette analyse, elle définira également les éventuels ajustements nécessaires à la mise en œuvre jusqu'à la fin de la stratégie en 2030, afin de garantir un impact maximal sur le développement.

**Sokhna NDAO**



Les lions de la Teranga prostrés suite à leur élimination par les Éléphants en huitièmes de finale

## Les leçons d'une élimination prématurée

L'équipe nationale de football du Sénégal était très attendue à la 34<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), comme tous les champions en titre. Les « Lions » de la Teranga n'ont pas réussi à défendre leur titre. Leur élimination en huitièmes de finale suscite, aujourd'hui, des interrogations quant à l'avenir de certains cadres dans la tanière.

**L**a campagne « Manko Wuti Wat Ndamli » de l'équipe du sélectionneur national Aliou Cisse n'a pas fait mouche. Les « Lions » de la Teranga sont complètement passés à côté de leur rêve. Le capitaine Kalidou Koulibali et ses coéquipiers, qui avaient à cœur de conserver leur titre de champion d'Afrique de la CAN 2021, ne remettront pas ça. Après avoir réussi une phase de groupe époustouflante, leur parcours s'est arrêté en huitièmes de finale devant le pays hôte, la Côte d'Ivoire (1 - 2).

La défaite du Sénégal ne sera pas oubliée de sitôt par les férus du ballon rond. Car Sadio Mané, le chouchou des supporters des « Lions », et ses partenaires se sont inclinés devant une équipe rescapée. Les « Éléphants » étaient quasiment sortis de la compétition après avoir concédé deux défaites

en trois matchs au premier tour. Sévèrement battue par la Guinée-Equatoriale (4-0), lors de la dernière journée des matchs de poule, la Côte d'Ivoire se sépare alors de son entraîneur le Bordelais Jean-Louis Gasset.

Qualifié in extremis en huitièmes de finale avec à la clé trois petits points seulement à la faveur de la règle des quatre meilleurs 3 e , le pays hôte n'a dû son salut qu'à la victoire étonnante du Maroc face à la Zambie (1 - 0) dans le groupe F. Suite à ce miracle, le pays organisateur change de sélectionneur et fait appel à Emmerse FAE, ancien milieu de terrain de l'équipe A ivoirienne (2005 - 2012).

En huitièmes de finale, le deuxième miracle était-il possible pour les « Éléphants » qui avaient la faveur de jouer devant leur public face à l'équipe te-

nante du titre ? Cette affiche époustouflante des huitièmes de finale de la CAN 2023 a eu pour le stade Charles Konan Banny de Yamoussoukro.

Le Sénégal a eu toutes les faveurs des pronostics du match. Les « Lions » de la Teranga sont champions de l'édition précédente jouée en 2022. Et ils l'ont démontrés en phase de groupe en battant coup sur coup leurs trois adversaires. Les hommes du sélectionneur national Aliou Cisse ont joué deux derbys ouest-africains. Le premier s'était face à la Gambie en première journée. Durant ce match, le Sénégal a fait parler sa suprématie (3 - 0). Le deuxième derby l'opposait à son voisin guinéen. Là aussi, il s'est imposé largement devant les poulains de Kaba Diawara (2 - 0) en troisième et dernière rencontre du groupe C. Avant cela, les champions d'Afrique en titre



Les lions de la Teranga se congratulent lors d'une victoire

ont tenu leur rang face au Cameroun (3-1). Faisant de l'équipe de Aliou Cisse la seule à avoir remporté tous ses matchs de poule durant de cette CAN.

A 48 heures du match des huitièmes de finale opposant le Sénégal à la Côte d'Ivoire qui s'est joué le lundi 29 janvier 2024, le classement FIFA était déjà établi, et cela à l'issue de la phase des groupes. Toujours classé 2<sup>e</sup> équipe africaine, le Sénégal est 17<sup>e</sup> mondial. Tandis que la Côte d'Ivoire est 9<sup>e</sup> au plan continental et 57<sup>e</sup> à l'échelle mondiale. Des statistiques qui confirment que les « Lions » de la Teranga étaient les grands favoris de ce choc des huitièmes de finale.

Mais il ne faut pas oublier que les commentateurs du ballon rond étaient surtout d'accord que c'était un match piège pour la bande à Lamine CAMARA. Compte tenu du fait que le pays organisateur était un miraculé prêt à jouer son va-tout. Cet état de fait finira par se produire. Après un démarrage sur les chapeaux de roues, la rencontre entre les deux équipes tourne à l'avantage du grand favori dès les cinq premières minutes de la première partie, avec l'ouverture du score par le Sénégal.

Dans les instants qui ont suivi, le match prend de nouvelles tournures à cause de plusieurs faits d'arbitrage décriés. Des « erreurs » qui finiront par coûter cher à l'équipe du Sénégal avec légalisation sur un pénalty litigieux accordé à l'équipe « rescapée » de Côte d'Ivoire. Le score reste sera inchangé (1 - 1)

jusqu'à la fin du temps réglementaire assorti d'une prolongation de 120 mn. Tenu en échec, le Sénégal espère sauver la face durant les épreuves fatidiques des tirs au but.

Celles-ci étaient un baroud d'honneur pour le champion en titre. Mais hélas, ce jour-là les dieux du football étaient Ivoiriens. Le pays hôte élimine son adversaire (5 - 4 t.a.b). Un véritable coup de tonnerre qui s'abat sur le Sénégal ! Pour certains, c'est la malédiction du champion en titre. Comme ce fut le cas dans un passé récent de l'histoire de la CAN pour l'équipe du Cameroun (2019) et celle d'Algérie (2022). « Le football est cruel », a lancé, sur ton médusé en réaction à cette défaite surprenante, Sadio MANE, le goleador des « Lions » de la Teranga.

## Interrogation sur l'avenir des cadres de l'équipe du Sénégal de football

Le Sénégal figurait sur la liste des plus grands favoris de la 34<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations, organisée en Côte d'Ivoire (du 13 janvier au 11 février 2024). Mais le parcours des champions en titre s'est arrêté en 8<sup>e</sup> de finale. C'est la plus mauvaise campagne des « Lions » de la Teranga sous l'ère Aliou Cisse. Ce dernier a été nommé par la Fédération sénégalaise de football (FSF) le 4 mars 2015. Il succédait au Français Alain GIRESE.

Pour son baptême du feu, le sélection-

neur national de l'équipe A n'avait pas franchi l'étape des quarts de finale en 2017 au Gabon. Après un match nul vierge, le Sénégal s'était incliné aux tirs au but devant le Cameroun (5- 4). En 2019, le Sénégal revient avec de fortes ambitions en terre égyptienne. Il esuiera toutefois une défaite d'entrée de jeu face aux Fennecs d'Algérie (0 - 1). Les deux nations se croiseront en finale, le 19 juillet 2019 au stade du Caire. Malgré la domination du Sénégal, les poulains de Djamel BELMADI prennent encore le dessus sur leurs adversaires sur le même score. La génération de Idrissa Gana GUEYE rate ainsi son premier trophée continental. N'empêche, celle-ci a été accueillie en héros par des milliers de supporters de l'aéroport au Palais de la République. En guise de reconnaissance à leur bonne prestation à laquelle il ne manquait que des buts synonymes de trophée.

Deux ans après, l'équipe conduite par Aliou Cisse affiche les mêmes ambitions. Il s'agit d'offrir au Sénégal sa première étoile. Le slogan « Manko Wutti Ndamli », qui restera collé sur les go-dasses des « Lions de la Teranga » sur toutes les poules qu'ils ont foulées au Cameroun, avait fait mouche. Malgré leur début de compétition très timide à cause du remaniement de l'effectif dû à plusieurs cas positifs au Coronavirus (Covid - 19), Sadio MANE et ses coéquipiers réussirent à se surpasser. Après avoir survolé le reste du tournoi, ils se qualifieront pour la deux fois consécutive en finale. Une première



*Les cadres de l'équipe du Sénégal de football*

dans toute l'histoire du football sénégalais. Le jour de la finale qui leur avait opposé aux Pharaons d'Égypte, les « Lions » avaient la soif de vaincre, jusqu'aux ultimes secondes de la rencontre. Les deux équipes seront départagées aux séances des tirs au but, à l'issue d'un match palpitant. Grâce à la star de l'équipe, le Sénégal a vaincu le signe indien. Le dernier tir réussi de Sadio MANE envoie le Sénégal sur le toit du football africain.

Pour sa quatrième CAN en tant qu'entraîneur, l'aspiration reste intacte pour Aliou CISSE. En Côte d'Ivoire, son équipe tient en haleine les fêrus du football. Le Sénégal rafle tous ses matchs de poule. Une prouesse jamais légale lors cette phase de groupe. Qui l'aurait cru. Les « Lions » de la Teranga sont sortis de la compétition en 8<sup>e</sup> de finale par le pays organisateur. Alors que la Côte d'Ivoire était une équipe qualifiée, au second tour, par miracle.

Après l'élimination prématurée des champions d'Afrique en titre qu'ils étaient, l'heure n'est-elle pas venue de poser le débat sur l'avenir de certains cadres de l'équipe dans la tanière ? La question a tout son pesant d'or. Parmi eux, on peut citer les plus anciens tels que Idrissa Gana GUEYE, Cheikhou KOUYATE et Sadio MANE. Ils totalisent tous les trois cinq CAN d'affilée (2015, 2017, 2019, 2021 et 2023). En général, les joueurs professionnels arrivent en fin de carrière après une telle longévité.

Idrissa Gana GUEYE, Cheikhou KOUYATE et Sadio MANE font partie de la génération qui avait joué les jeux olympiques de Londres en 2012, avec Saliou CISS pour qui le parcours en sélection s'est arrêté après la campagne 2022 qui a vu le Sénégal sacré champion d'Afrique pour la première fois.

Idrissa Gana GUEYE est celui qui a le premier intégré l'équipe nationale A. En octobre 2011, il a été sélectionné pour la première fois par Amara Traoré pour les rencontres amicales du 11 et 15 novembre. Né le 26 septembre 1989 à Dakar, l'ancien joueur du PSG participe à sa Coupe première d'Afrique des Nations en 2015. Son baptême du feu ne sera pas auréolé de succès car son équipe sous Alain GIRESSE ne passera pas la phase des poules. Gana GUEYE est également le joueur le plus sélectionné en équipe A du Sénégal (107 matchs).

Cheikhou KOUYATE a arboré le maillot de l'équipe A, le 29 février 2012 lors d'un match du Sénégal vs Afrique du sud. Comme son prédécesseur en sélection, il a effectué le voyage de Guinée Equatoriale lors de la CAN 2015. Comme Idrissa Gana GUEYE, il a appris aux côtés des anciens qui étaient Mame Biram DIOUF, Moussa SOW et Papiss Demba CISSE, pour ne citer que ceux-là. L'enfant de Kharyalla (banlieue dakaroise) est né aussi en 1989. En décembre prochain, il aura 35 ans. Avec l'intégration de jeunes, l'ancien pensionnaire de West Ham (Angleterre) est de moins en moins titularisé par

Aliou CISSE.

Un autre ancien pas le moins important. Il s'agit de l'enfant de Bambali. Sadio MANE est aussi dans la catégorie des vétérans de la tanière. Même s'il a été devancé par Idrissa Gana GUEYE et Cheikhou KOUYATE, l'inamovible n°10 des « Lions » a un vécu en équipe nationale A. Il fit ses débuts en sélection un certain 25 mai 2012, lors d'un match opposant le Sénégal au Maroc. Il marqua son premier but contre le Liberia, le 2 juin 2012. Sadio MANE compte pas moins de 103 matchs. Il a marqué 41 buts. A ce jour, il est le meilleur buteur de l'histoire du football sénégalais. L'ancienne star de Liverpool est née le 10 avril 1992.

Henri CAMARA de la génération 2000, Idrissa Gana GUEYE, Cheikhou KOUYATE et Sadio MANE sont les rares « Lions » à avoir joué cinq CAN d'affilée. Oumar DAF de la génération 2000 a également participé à cinq Coupe d'Afrique. Mais il avait manqué celle de 2008 qui devrait être sa cinquième d'affilée. Seul joueur rescapé de l'épopée de 2002, il avait figurait sur la liste des joueurs convoqués pour la CAN 2012 sous Amara Traoré. Ce qui sera sa 5<sup>e</sup> Coupe d'Afrique. Faisant ainsi partie de la liste restreinte.

Eu égard à leur baisse de forme, Gana, Cheikhou et Sadio sont au crépuscule de leur carrière. Pour ce faire, il faut commencer à penser à la relève pour une meilleure continuité.

**SB. D. SADIO**



*Le Maire de Rosso Sénégal et son hôte de marque (le Président de la CNDT)*

## La CNDT accompagne la commune de Rosso Sénégal

**Les collectivités territoriales s'intéressent davantage au rôle stratégique de la Commission Nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) et à son ancrage institutionnel. La commune de Rosso Sénégal a été l'exemple le plus récent en sollicitant une Assistance technique de ladite institution en matière de coopération territoriale. Le Ministre d'Etat Benoit SAMBOU, président de la CNDT, et le maire de Rosso ont signé un accord de partenariat qui prend en compte plusieurs aspects de coopération et de développement de cette commune du département de Dagana.**

L'attractivité de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) en matière d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs coopérations, n'est plus à démontrer. Et pour cause, elles sont nombreuses les communes qui tapent désormais à la porte de l'institution dirigée par le Ministre d'Etat Benoit SAMBOU. Le dernier exemple en date est celui de la commune de Rosso Sénégal.

Suite à la demande du Maire de cette collectivité territoriale du département de Dagana, Monsieur Cheikh GAYE, la CNDT a décidé de fournir « l'assistance technique nécessaire à la Commune de Rosso, Sénégal dans le domaine du portage de l'outil Maitrise de l'information territoriale, la valorisation des filières porteuses agricoles et non agricoles par une approche de chaîne de valeurs, la promotion de

la coopération territoriale et transfrontalière ainsi que la localisation des Objectifs de Développement Durable-ODD- dans la planification locale ».

Dans l'Accord qui définit le cadre général de partenariat et d'assistance technique entre la CNDT et la Commune de Rosso, il s'agit de prioriser trois actions phares. La première mettra en avant « l'Elaboration d'outils d'ingénierie territoriale pour accompagner la planification du développement sensible aux indicateurs de politiques publiques de la Commune de Rosso Sénégal ». La deuxième porte sur « l'Accompagnement structuré autour d'initiatives de valorisation des filières agricoles et non agricoles dans la Commune de Rosso Sénégal et environs ». Enfin, la troisième action privilégie « le Renforcement des capacités destiné à promouvoir des projets de coopéra-

tion territoriale et transfrontalière (Coopération décentralisée, Intercommunalité et Inter territorialité) ».

**« l'Elaboration d'outils d'ingénierie territoriale pour accompagner la planification du développement sensible aux indicateurs de politiques publiques de la Commune de Rosso Sénégal »**

Le partenariat concerne tous les domaines d'activités propres à la commune et en fonction des projets de coopération et de développement sur lesquels la collectivité territoriale a sollicité l'expertise technique et l'accompagnement institutionnel de la CNDT.



Une vue spatiale de la commune de Rosso Sénégal

Les domaines d'intervention de l'Accord de partenariat qui lie les deux parties visent les aspects suivants : « Assistance technique en matière de coopération territoriale et transfrontalière, Appui à la déclinaison des indicateurs du PSE/ODD dans la planification locale, Recherche de partenariats, Développement des outils et mécanismes adaptés de coopération et de solidarité dans les collectivités territoriales de la Commune de Rosso Sénégal et environs ».

### « **L'Accompagnement structuré autour d'initiatives de valorisation des filières agricoles et non agricoles dans la Commune de Rosso Sénégal et environs** »

Pour sa part, la Commune de Rosso s'engage, entre autres, « à travailler avec la CNDT concernant la Maîtrise de l'information territoriale, la Coopération territoriale et transfrontalière,

ainsi que la Localisation des indicateurs PSE/ODD dans la planification locale ; à appuyer le processus d'identification des filières porteuses agricoles et non agricoles ainsi que la formulation de projets de développement économique dans la Commune de Rosso, Sénégal ; à accompagner le processus de formulation de projets dans des secteurs couverts par la gestion des ressources partagées entre la Commune de Rosso, Sénégal et toutes autres collectivités territoriales dans son voisinage immédiat et à expérimenter des instruments et outils adaptés pour la localisation des indicateurs de politiques publiques du PSE ainsi que des ODD dans la planification locale ».

### « **le Renforcement des capacités destiné à promouvoir des projets de coopération territoriale et transfrontalière (Coopération décentralisée, Intercommunalité et Interterritorialité)** ».

En ce qui la concerne, la CNDT entend « participer à la collecte, au traitement et à la mise à jour de la base des données des projets de coopération et de développement de la commune à travers la mise en place d'un système d'informations communal ; accompagner le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des projets de coopération territoriale et transfrontalière dans des secteurs couverts par la gestion des ressources partagées entre la Commune de Rosso, Sénégal et toutes autres collectivités territoriales dans son voisinage immédiat ; travailler avec la Commune de Rosso, Sénégal dans une perspective de capitalisation et de mise à l'échelle des expériences réussies au niveau des autres collectivités territoriales du département de Dagona, de la région de Saint – Louis et de l'étranger notamment la Commune de Rosso, Mauritanie et partager régulièrement tous les rapports, documents, produits ou conçus dans le cadre de ce présent Accord de partenariat ».

**Modou SENE**





*Des champs de riz du bassin de l'Anambé.*

## Le bassin de l'Anambé encore loin de ses ambitions

**Le bassin de l'Anambé est situé en Haute-Casamance dans la région de Kolda. La zone est drainée par la Kayenga et son affluent l'Anambé. Du fait de ses ressources en eau, le bassin de l'Anambé présente des potentialités favorables à l'activité agricole. Il s'étale sur 16 communes rurales avec une superficie aménagée pour l'irrigation de 5000 ha sur un potentiel de 16 000 ha. Malgré ses terres riches et ses réserves hydriques immenses, les ambitions de ce pôle pour en faire ce le moteur de l'autosuffisance en riz sont encore d'être atteintes.**

**L**ogé dans une cuvette arrosée par les eaux de la rivière Kayanga et situé dans une zone pluvieuse, le bassin de l'Anambé offre toutes les opportunités pour booster la production du riz au Sénégal. Ainsi, pour faire de ce pôle le moteur de l'atteinte de l'autosuffisance en riz et réduire de façon considérable notre dépendance aux pays producteurs de l'Asie, l'Etat du Sénégal a créé, en 1974, la Société de développement agricole et industriel du Sénégal (SODAGRI), suite aux déficits pluviométriques des années 1970. A partir de 1978, la SODAGRI a été chargée par l'Etat du Sénégal de réaliser des travaux d'aménagements pour développer la culture irriguée.

C'est ainsi que le bassin de l'Anambé, situé à l'Est de la région de Kolda, a été choisi, grâce à ses terres riches et ses réserves hydriques immenses. L'Etat a aménagé deux barrages d'eau et mis en place cinq stations de pompage autonomes avec leurs canaux et un périmètre de casiers rizicoles de 4 170 ha. La totalité de ces aménagements a été ainsi réalisée en 1982. De 1983 à 1990, des parcelles, semences, engrais et matériels ont toujours été mis

à la disposition des producteurs. Et les rendements ont été bons. En 1991, la belle époque a pris fin. Car, l'Etat du Sénégal s'est désengagé et tout a été laissé à la charge des producteurs. Depuis lors, les périmètres se dégradent, faute d'entretien, alors que l'exploitation a considérablement ralenti.

C'est dans ce contexte que le Président Macky SALL est arrivé au pouvoir en 2012. Dans l'optique de cette atteinte de l'autosuffisance en riz, d'ici 2017, le Chef de l'Etat a émis le souhait de faire du bassin de l'Anambé un véritable pôle de développement économique en exploitant ses potentialités énormes et passer ainsi de 320 mille tonnes à 640 mille tonnes de paddy en 2017. A travers donc le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (Pracas), l'Etat veut doubler la contribution du riz pluvial dans le pays.

Mais la situation dans le bassin de l'Anambé reste dramatique, parce qu'il est laissé en rade, sans moyens et sans outils. Les périmètres irrigués du bassin de l'Anambé sont dans un état de délabrement très avancé et se

détériorent progressivement. Conséquences : les producteurs, envahis par le chagrin, baignent dans les difficultés.

Le bassin de l'Anambé souffre de plusieurs maux. « Toutes les infrastructures sont vétustes. Le réseau d'irrigation est complètement dégradé. Des parcelles sont dégradées et boisées, faute d'exploitation », s'exprimait Abdou Aziz Niang, secrétaire des secteurs 1 et 2 du bassin de l'Anambé, dans l'APS. En effet, en effectuant un tour et en échangeant avec les producteurs, on se rend compte de l'étendue des dégâts. Le peu de matériel existant est vétuste. S'y ajoutent les pertes d'eau au niveau du barrage, l'absence de digues de protection et de stations d'exhaure et la cherté du coût d'irrigation due à la non-électrification des stations de pompage.

### L'évolution des emblavures et des productions dans le Bassin de l'Anambé avant le PRACAS



*Le Président Macky SALL lors d'une visite dans le bassin de l'Anambé*

Les statistiques agricoles et rizicoles en particulier, fournies par la SODAGRI, montrent une évolution en dents-de-scie aussi bien pour les superficies que pour les productions. Cette situation n'a pas permis d'atteindre les objectifs d'autosuffisance alimentaire dans la zone, encore moins de contribuer significativement à celle nationale.

Globalement l'évolution des emblavures est irrégulière dans le bassin de l'Anambé de 1986 à 2013. Malgré la superposition de politiques agricoles, les superficies ont toujours été inférieures à 1 500 ha jusqu'à la fin des années 1990 dans ce bassin. Les meilleures performances en matière d'emblavures n'ont été enregistrées qu'à partir de 2000 (2 687 ha), mais elles ne se sont pas poursuivies.

La superficie moyenne annuelle pour la période considérée est de 1304 ha. Elle est de 864 ha pour la période avant 2000 (1986-1999) et de 1745 ha pour la période allant de 2000 à 2013, soit une variation de 102 %. Différents plans, programmes et projets ont contribué à ces performances encourageantes, parmi lesquels le Plan de Retour Vers l'Agriculture (REVA) initié en 2006, la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) enclenchée à partir de 2008, le Programme National d'Autosuffi-

sance en Riz (PNAR) entamé en 2009, entre autres. A cela s'ajoute un retour timide de la pluviométrie dans la région, après une longue période de sécheresse mais également le retour de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), principal bailleur de fonds des producteurs du bassin.

### **Évolution des productions rizicoles de 1986 à 2013**

Au même titre que les superficies, les productions ont connu une évolution irrégulière dans le bassin. Elles varient d'une année à l'autre et confirment ainsi le caractère mitigé des résultats dans cette zone. La moyenne des productions enregistrées à la période considérée (1986 à 2013) est de 4 605 tonnes. Elle était de 2 737 tonnes de 1986 à 1999 et 6 473 tonnes de 2000 à 2013, soit une variation de 136 %.

Globalement, les productions ont augmenté à partir des années 2000, mais restent insuffisantes pour atteindre l'autosuffisance dans la région.

Ces résultats jusque-là insuffisants pour sortir la zone de la torpeur, ont orienté l'État du Sénégal à développer d'autres stratégies et politiques. C'est ainsi que le PRACAS a été initié, en réponse à la récurrence de la problématique de l'insécurité alimentaire dans

le pays. Des objectifs sont fixés dans chaque zone potentielle à l'image du bassin et de la vallée du fleuve Sénégal.

### **Évaluation de la mise en oeuvre des objectifs du PRACAS dans le bassin de l'Anambé et perspectives**

L'objectif général du PRACAS en termes de production était de couvrir intégralement la demande alimentaire nationale, en particulier celle en riz blanc de bonne qualité estimée à 1 080 000 tonnes, soit 1 600 000 tonnes de paddy. Pour atteindre ce but, le programme devait s'appuyer particulièrement sur la contribution, en irrigué, de la Vallée du fleuve Sénégal et du Bassin de l'Anambé. Le coût de la mise en oeuvre de ce programme était estimé à 424,7 milliards de FCFA (PRACAS, 2014).

### **Des résultats mitigés mais encourageants**

Au-delà des objectifs à l'échelle nationale, on peut noter des objectifs sectoriels pour des zones stratégiques tels que le Bassin de l'Anambé. Ce bassin devrait contribuer à hauteur de 23 400 tonnes, 36 000 tonnes, 42 000 tonnes et 48 000 tonnes respectivement en



*Des femmes en plein repiquage du riz dans le bassin de l'Anam-*

2014, en 2015, en 2016 et en 2017.

En termes d'emblavures, il y était attendu des superficies de 3 900 ha en 2014, 6 000 ha en 2015, 7 000 ha en 2016 et 8 000 ha en 2017.

Aussi bien les objectifs en emblavures que ceux en productions rizicoles n'ont pas été atteints. Toutefois, on peut souligner une hausse des superficies qui sont passées respectivement de 1 690 ha en 2014 à 3 952 ha en 2017, soit une variation de 134 %. Cette hausse est due en grande partie au PRACAS et au PNAR. À l'échelle des ménages, des résultats d'enquêtes montrent que 54,1 % des producteurs ont augmenté leurs emblavures de 2012 à 2017. Les producteurs ont profité de la réception de matériel agricole pour rehausser le niveau d'emblavures, mais c'est surtout la réhabilitation des périmètres qui en est la cause principale.

Les enquêtes de terrain ont révélé que 74 % des producteurs ne sont pas autosuffisants en riz. Les gros exploitants agricoles peuvent récolter des quantités très importantes par opposition à une petite exploitation familiale dont les récoltes sont très limitées et par conséquent l'obligeant à trouver des stratégies de survie. La production locale en riz est consommée durant une période comprise entre quatre et six

mois pour la majorité des producteurs (les petits et moyens exploitants familiaux). Cette insécurité alimentaire est liée au fait que la plupart de ces producteurs n'arrivent pas à cultiver en contre-saison, faute de moyens financiers. En effet, dans un domaine irrigué l'alimentation en eau comme toutes les prestations de services sont payantes. Il est important de noter également que certains producteurs vendent une bonne partie de leur récolte, parce que le riz est à la fois une culture d'auto-subsistance mais également un produit commercialisable pour la satisfaction des besoins non alimentaires des producteurs.

Généralement, les populations qui varient leur alimentation entre les produits tels que le riz, le mil et le maïs sont quasi autosuffisants. Cela est très visible en faisant la corrélation entre producteurs présentant une forte ration alimentaire en riz et ceux qui varient leur alimentation en fonction des repas.

Dans une telle situation économique, la rente migratoire devient une clé pour la plupart d'entre eux pour survivre pendant les périodes de soudure.

L'autre facteur important est le nombre de parcelles exploitées par producteur. Les producteurs ayant une seule par-

celle, arrivent difficilement à satisfaire leurs besoins en riz. Il suffit d'accuser un retard de labour pour faire une saison morte. Il est important aussi de noter que le « consommé local » est une réalité dans le bassin de l'Anambé. Producteurs et non producteurs du périmètre aménagé consomment le riz du bassin. Il existe aujourd'hui beaucoup de femmes, qui après la transformation du riz, se rendent au marché hebdomadaire de Diaobé pour le revendre.

### **Politique d'autosuffisance en riz et extension du domaine d'intervention de la SODAGRI**

Toutes les politiques agricoles au Sénégal, de l'indépendance à nos jours, ont eu comme objectif l'atteinte d'une autonomie alimentaire. Selon les pouvoirs politiques en place, la démarche est différente. Cela peut s'expliquer par la différence de vision des uns par rapport aux autres, mais aussi et surtout par les conditions agro-climatiques en vigueur. Ainsi, rares sont les programmes et politiques qui en ont été à la hauteur des résultats escomptés. Parmi celles-ci, on peut noter le Plan de Retour Vers l'Agriculture (REVA), la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), le PRACAS ainsi que la création de Domaines Agricoles Com-



*Une campagne de récolte du riz dans le bassin de l'Anambé*

munautaires (DAC) dont celui de Séfa dans la région de Sédhiou.

L'essentiel de ces programmes a été déroulé dans le bassin de l'Anambé par la SODAGRI en collaboration avec les producteurs, les investisseurs, les ONG et les collectivités territoriales.

Après 40 ans d'expérience professionnelle dans la zone Sud du Sénégal, la SODAGRI, malgré ces résultats mitigés sur un rayon d'intervention de 1 100 km<sup>2</sup>, a reçu une cinquième lettre de mission qui élargit sa zone d'intervention à toute la zone Sud et Sud-Est du pays. Cette zone s'étend de la région de Ziguinchor à la région de Kédougou. Une telle option alourdit le fardeau à la SODAGRI. L'agriculture occupe une place de choix dans la politique économique du Sénégal. Ainsi, il faut un bilan agricole convaincant et les exigences en termes de résultats seront plus réelles. Le travail consistera à aména-

ger les vallées rizicoles de la partie Sud et Sud-est du pays, d'atteindre une autosuffisance alimentaire mais surtout de contribuer significativement à l'atteinte de l'autosuffisance au niveau national. Pour la direction de la SODAGRI, un effort de mécanisation et de mobilisation de moyens financiers et techniques est fondamental pour l'atteinte de ces objectifs.

### **Des impacts positifs sur l'environnement agricole du Bassin de l'Anambé**

Le PRACAS a eu des impacts positifs sur l'environnement agricole du Bassin de l'Anambé. Les superficies emblavées comme les productions agricoles et rizicoles en particulier, ont été sensiblement améliorées. Ces performances s'expliquent en partie par la réhabilitation des périmètres, l'acquisition de matériel agricole dans une perspective de mécanisation de l'agriculture. Au

total, cela a augmenté le potentiel exploitable et par conséquent le nombre de producteurs au niveau des périmètres aménagés.

La volonté étatique d'accroître les productions agricoles et rizicoles en particulier, afin d'atteindre une autonomie alimentaire, peut être aisément perçue par la décision d'accorder une cinquième lettre de mission à la SODAGRI qui se charge du projet d'aménagement de vallées dans les régions Sud et Sud-est du Sénégal. L'objectif d'emblaver 5 000 ha n'a jamais été atteint encore moins l'atteinte d'une autosuffisance à l'échelle locale. Ainsi, la mission accordée à la SODAGRI, qui est de couvrir toute la zone Sud et Sud-est et d'atteindre une autosuffisance alimentaire, semble être un véritable parcours du combattant car l'enjeu est de taille et les échéances assez claires.

**Ibrahima Khalil SANE**



## Maty DIOP remporte l'Ours d'Or

La réalisatrice franco-sénégalaise Mati Diop a remporté l'Ours d'or lors de la 74e édition de la Berlinale. Son documentaire primé, "Dahomey", porte sur une question brûlante : la restitution d'œuvres d'art volées en Afrique pendant la colonisation. En 2019, elle avait remporté le Grand prix du festival de Cannes pour "Atlantique".

"Nous pouvons soit oublier le passé, une charge désagréable qui nous empêche d'évoluer, ou nous pouvons en prendre la responsabilité, l'utiliser pour avancer". C'est par ces mots et avoir cité l'intellectuel martiniquais Aimé Césaire que la réalisatrice franco-sénégalaise Mati Diop a récupéré son Ours d'Or samedi 24 février, lors de la 74e édition de la Berlinale en Allemagne.

"Dahomey" raconte la restitution en novembre 2021 au Bénin de 26 œuvres pillées en 1892 par les troupes coloniales françaises. Un mouvement amorcé ces cinq dernières années par les anciennes puissances occidentales, dont la France, l'Allemagne et la Belgique. La réalisatrice a confié à

l'AFP qu'elle aimerait que son film soit "vu dans un maximum de pays africains", "dans les écoles et les universités".

"En tant que franco-sénégalaise, cinéaste afrodescendante, j'ai choisi d'être de ceux qui refusent d'oublier, qui refusent l'amnésie comme méthode", a aussi déclaré Mati Diop à la tribune de la Berlinale", a-t-elle ajouté.

### Une restitution à peine entamée

Pour raconter l'histoire de 26 œuvres pillées en 1892 par les troupes coloniales françaises au royaume du Dahomey, dans le centre-sud du Bénin actuel, composé alors de plusieurs royaumes, Mati Diop fait parler en voix off la statue anthropomorphe du roi Ghézo.

Dans la langue du Bénin, le fon, il se plaint de ne plus porter de nom, seulement un numéro, "le 26", dans les réserves du musée du quai Branly à Paris. Il décrit son arrachement à sa terre, sa vie en exil, puis son récent rapatriement dans un musée de Coto-

nou, la capitale du Bénin.

Les présidents français Emmanuel Macron et béninois Patrice Talon, à l'origine de cette restitution qui a eu lieu le 10 novembre 2021, n'apparaissent pas dans le film. La réalisatrice insiste sur le fait que seules ces 26 œuvres avaient été rendues "par rapport aux 7.000 œuvres encore captives au musée du quai Branly" à Paris.





## Festival international des théâtres de la métamorphose

**Le Festival international des théâtres de la métamorphose (FITHEM) est une célébration de la créativité sous toutes ses formes. Du 20 au 24 mars 2024 à Pikine**

Une invitation exclusive vous attend à la croisée des mondes artistiques au Festival international des théâtres de la métamorphose. Un événement sans pareil, où les frontières entre la réalité et l'imaginaire s'estompent, ouvrant la voie à des performances qui transcendent les limites conventionnelles.

### Pourquoi rejoindre notre scène métamorphosée ?

Ici, l'expression artistique n'a pas de limites. Laissez votre imagination prendre son envol et transformez vos idées en des créations extraordinaires.

Rencontrez des artistes du monde entier, partagez vos histoires et découvrez une mosaïque culturelle qui enrichira votre compréhension artistique.

Plongez dans un environnement propice à l'innovation, où les idées se croisent et se métamorphosent pour créer des expériences théâtrales uniques et mémorables.

Le Festival offre une plateforme internationale pour présenter votre talent. Faites briller votre étoile devant un public diversifié et des professionnels de l'industrie.

Explorez des lieux enchanteurs, découvrez des scénarios inattendus et participez à une aventure artistique qui restera gravée dans vos mémoires. Soumettez vos projets les plus audacieux, des performances novatrices qui captivent l'esprit et l'âme. Le Festival International des Théâtres de la Métamorphose est une célébration de la créativité sous toutes ses formes, une opportunité de repousser les frontières artistiques et de créer des expériences qui transcendent le temps.

Rejoignez-nous pour une célébration

unique de la transformation artistique, où chaque acte raconte une histoire inoubliable. Ensemble, écrivons un chapitre extraordinaire dans le livre du théâtre international.

Ne manquez pas l'occasion de faire partie de cette révolution artistique. Soumettez votre candidature dès aujourd'hui et préparez-vous à une expérience théâtrale qui changera à jamais votre perception de la scène.

Rejoignez les limites, et laissez votre créativité se métamorphoser au Festival international des théâtres de la métamorphose !

**Source : Agenda culturel**

# Plateforme ACT Pencum Goxx yi

## Un portail pour nos terroirs



# Pencum Goxx yi



*La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale*

Créée à l'initiative de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT), la Plateforme inscrit ses actions dans un partenariat étroit avec les associations d'élus territoriaux que sont l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et l'Association des Départements, des ONG actives dans la décentralisation et le Développement territorial telles que IPAR, Enda GRAF SAHEL, Enda ECOPOP, des instituts et écoles de formation tels que ISI, ESEA, UCAD et l'Université Gaston BERGER.

La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale (PACT) poursuit les objectifs suivants :

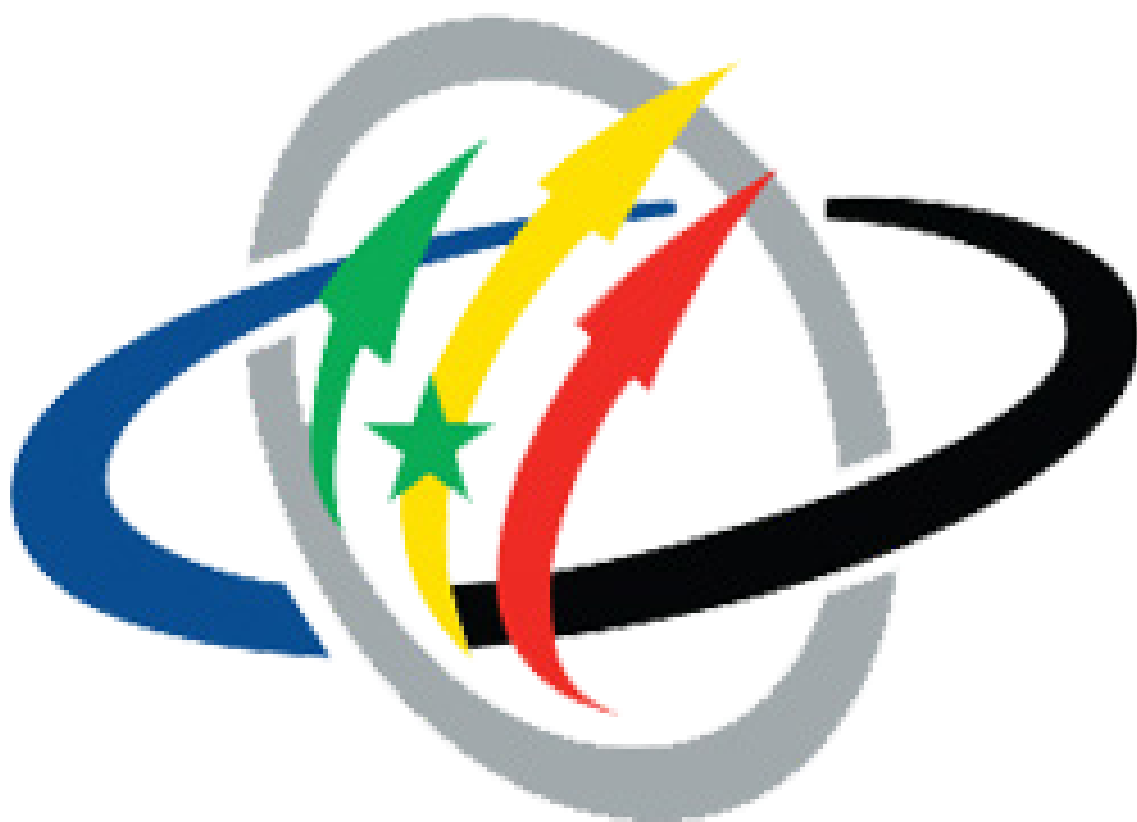
Favoriser le Dialogue des territoires à travers la mise en réseau des Collectivités territoriales autour de thématiques spécifiques à la Décentralisation notamment l'Intercommunalité et la Coopération territoriale ;

Encourager la capitalisation des bonnes pratiques et la synergie d'actions de développement communautaire entre les Collectivités territoriales, la Société civile et les Partenaires techniques et financiers ;

Faciliter la mise à disposition d'experts de la décentralisation pour accompagner les acteurs territoriaux dans leurs projets de coopération pour le développement territorial ;

Promouvoir les outils d'ingénierie territoriale innovants pour accompagner les Collectivités territoriales dans leurs missions de planification stratégique, d'identification et de formulation de projets et programmes de développement territorial.

**Le lien pour accéder à la plateforme: [pact.sn](http://pact.sn)**



# CNDT

[www.cndt.sn](http://www.cndt.sn)



Commission nationale  
du dialogue des territoires



@CNDT\_sn



cndtsn